



SECTION PRIMAIRE

Novembre 2014

## Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

### **Note préliminaire**

La Commission interne d'évaluation de la qualité tient tout d'abord à remercier les experts de l'AEQES pour leur écoute, ainsi que pour la rigueur manifestée dans le travail complexe qu'ils ont réalisé tout au long de leur visite : la qualité de synthèse de leurs rapports oral et écrit en témoigne. Nous sommes très satisfaits que cet état des lieux souligne des forces bien ancrées dans notre fonctionnement : notamment une démarche d'autoévaluation en profondeur avec des régulations déjà mises en place, ainsi qu'une anticipation des évolutions politiques et institutionnelles. En outre, nous rejoignons, dans nos réflexions et préoccupations internes, la plupart des recommandations formulées par l'Agence ; par exemple, en ce qui concerne la nécessité d'une concertation renforcée entre tous les acteurs de la section.

Suite à la communication de cette analyse des experts à l'ensemble des acteurs de notre formation, la Commission interne a poursuivi son travail de régulation et, en ces temps de premières expérimentations des UE (unités d'enseignement), souhaite construire une offre de formation initiale mettant en avant à la fois nos forces actuelles et les possibles qui s'offrent à nous.

## **Introduction au plan de suivi initial**

Souhaitant poursuivre le renforcement des interactions nécessaires entre la vie au quotidien de nos étudiants et enseignants et le pilotage de la formation par les Instances concernées (Directeur-Président de HELMo, Directeur de la Catégorie pédagogique et Directrices de section), la Commission interne s'est réunie avec le DC et les DS afin de baliser les priorités qui seront les nôtres dans les prochains mois et prochaines années.

Par ailleurs, estimant que s'atteler à la prise en compte d'un nombre exhaustif de recommandations pourrait nuire à la mise en œuvre de ce plan de suivi, nous avons synthétisé ces dernières en trois thématiques dominantes dont l'élaboration et l'exploitation nous ont permis de croiser nos forces actuelles et nos objectifs futurs dans un projet englobant tous les acteurs de la formation (pilotage, services transversaux, enseignants, étudiants).

- **Le développement professionnel des formateurs d'enseignants**
- **La recherche et la formation continuée développées par notre Haute Ecole**
- **Les processus d'enseignement**

Description des actions + degré de priorité <sup>1</sup> (DP)	Garant(s) institutionnel(s)	Concepteurs et acteurs de changements	Degré de réalisation (échéances)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><b>1. Développement professionnel (Bilan de l'évaluation) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Formaliser la stratégie de la catégorie pédagogique (pilotage)</li> <li>Systématiser l'EEE, son exploitation et son accompagnement.</li> <li>Développer et ajuster les modalités d'évaluation des enseignants dans une perspective de développement professionnel tout au long de la carrière.</li> </ul>					
<p><b>Rédaction du profil de MA/MFP pour une évaluation efficace</b> des perspectives des enseignants (nouveaux et anciens).</p> <p>DP : **</p>	<p>Le DC et les DS (tous participants aux interviews de candidats potentiels et à l'évaluation annuelle des nouveaux enseignants).</p>	<p>L'équipe de pilotage, en concertation avec la commission interne (+ consultation des conseils de section).</p>	<p><b>-En cours de réflexion</b> au collège de catégorie (avril 2014).</p> <p><b>-Possibilité d'action</b> par le service qualité (instauration de « relais » qualité au sein de chaque section). La coordinatrice qualité fera le point sur la situation avant juin 2015 (rencontre avec le service concerné et l'équipe de pilotage).</p>	<p>1) Procédure standardisée en termes d'évaluation des enseignants appartenant à une même section.</p> <p>2) <b>Une rencontre annuelle avec chaque enseignant</b> concernant son développement professionnel.</p>	<p>-S'intéresser à ce qui se fait chez nos partenaires en la matière (cf. pôle pédagogique).</p> <p>-Recherches à mener sur le sujet (littérature belge et étrangère).</p>

<sup>1</sup> \*priorité moyenne ; \*\*priorité haute ; \*\*\*priorité très haute.

Description des actions + DP	Garant(s) institutionnel(s)	Concepteurs et acteurs de changements	Degré de réalisation (échéances)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Etablir un <b>questionnaire unique d'EEE</b> (évaluation des enseignements par les étudiants).  DP : ***	-Le service Qualité de HELMo.  -L'équipe de pilotage (DC et DS).	Concertation avec la commission interne et les enseignants (via les conseils de section).	-La réflexion est en cours au niveau global  - En 2015, la coordinatrice qualité rencontrera le Service Qualité et le DC à ce sujet, afin de planifier les actions.	-Une politique concertée concernant la <b>culture</b> « <b>Qualité</b> » au sein de la HE.  -Dépasser la simple évaluation propre à chaque enseignant.	- S'intéresser à ce qui se pratique dans d'autres établissements (cf. nos partenaires dans le pôle pédagogique).  -Consulter la littérature existante en matière d'évaluation professionnelle.
Insertion professionnelle des <b>jeunes collègues</b> enseignants.  DP : *	Pilotage par le DC et les DS.	Certains membres de la commission (enseignants) sont prêts à relever le défi du « coaching » de jeunes collègues.	-Aval à obtenir des instances dirigeantes (DC et DS).  -Possibilité de mettre ce projet en action dans les conseils de section. - En 2015, la coordinatrice qualité rencontrera le Service Qualité et le DC à ce sujet, afin de planifier les actions.  -Échéance finale : deux ans.	-Un « <b>coaching</b> » structuré des nouveaux enseignants.	

Description des actions + DP	Garant(s) institutionnel(s)	Concepteurs et acteurs de changements	Degré de réalisation (échéances)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<b>2. Recherche et formations continuées (Bilan de l'évaluation) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les possibilités de formation des maitres de stage.</li> <li>• Poursuivre les recherches en équipe et développer les collaborations universitaires.</li> </ul>					
<p>-De nombreuses formations continuées sur le rôle et les tâches du maitre de stage dans son statut de formateur maitres sont organisées (apprentissage de la lecture, échanges et clarifications autour des nouveaux programmes en math et en français...).</p> <p>DP : ***</p> <p><b>NB :</b></p> <p>1) La collaboration et les échanges entre sites doivent être poursuivis dans le cadre de ces formations.</p> <p>2) Reconnaissance institutionnelle (attestation de participation).</p>	<p>-Echanges à organiser par le DC et les DS.</p> <p>-Construction de formations par les équipes d'enseignants (conseil de section).</p>	<p>-En bacs 2 et 3, les maitres sont invités pendant que nos étudiants sont en stage dans leurs classes (dans toutes les implantations).</p> <p>-Ces échanges de pratiques et d'expériences rapprochent les différents acteurs de la formation.</p>	<p>-En cours.</p> <p>-Adapter ces actions au contexte actuel (nouveau programmes, nouvelles technologies, développement durable...)</p> <p>- Échéance : dès les formations organisées en 2015.</p> <p>- Un bilan sera réalisé en juin 2015.</p>	<p>Interactions constantes entre le « terrain » et la HE (importance du rôle des MFP et des MA en lien avec la classe).</p>	<p>Implication de nos partenaires sur le terrain (par exemple, des instituteurs expérimentés dans la création de séquences didactiques via le tableau interactif).</p>

Description des actions + DP	Garant(s) institutionnel(s)	Concepteurs et acteurs de changements	Degré de réalisation (échéances)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><b>Elargir les synergies</b> en matière de recherche :</p> <p>- poursuite des recherches de financement ;</p> <p><b>-création d'une ASBL</b> qui prendrait les projets de recherche en charge.</p> <p>DP : *</p>	<p>DC et DS (être créatif dans un cadre spécifique).</p>	<p>-Equipe de pilotage. -Création de projets en conseil de section. -Prolongements avec des partenaires du Pôle ou d'ailleurs. -Volonté de rencontrer et de collaborer avec un établissement offrant le bachelier Instituteur(-trice) primaire.</p> <p>-Un enseignant sera en charge de coordonner la réflexion sur les moyens de diffusion des projets de recherche au sein de la section.</p>	<p>-Réflexion entamée au conseil de catégorie (avril 2014).</p> <p>-Une première réunion entre les Collèges de Catégorie Pédagogique HECH-HELMo a eu lieu le 24-09-14.</p> <p>-Échéance intermédiaire : les Collèges de Catégorie et de Direction de l'année 2015.</p>	<p>-Diffusion plus large, plus adaptée des recherches.</p> <p>-Aboutissements liés à ces collaborations : une journée « école numérique », « créative school » (rencontres prévues en 2015)...</p>	<p>-Tout le paysage de l'enseignement évoluant, nécessité de <b>davantage de collaborations (dans et hors du Pôle)</b> : dans la contrainte du décret, vivre ensemble des choses intelligentes dans un partage d'expertises.</p>

### 3. Processus d'enseignement (Bilan de l'évaluation) :

- Articuler les méthodes d'enseignement et les outils d'évaluation avec les acquis d'apprentissage et le référentiel de compétences.
- Améliorer l'organisation et la coordination entre la réalisation du TFE et les autres activités.
- Exploiter le développement des outils e-learning pour favoriser les échanges professionnels et venir en appui au projet pédagogique.
- Intégrer tout au long du parcours un portfolio soutenant la pratique réflexive et le développement des compétences.

**Un travail en équipe de très grande envergure a été réalisé tout au long de l'année scolaire 2013-2014, afin de formaliser, malgré le court laps de temps imparti, l'ensemble des documents indispensables à l'application du nouveau décret « paysage ».** Les échanges et interactions ont eu lieu tant au niveau de la catégorie (collège de catégorie, commission interne, rencontre entre enseignants) qu'au sein de chaque implantation (conseils de section, équipes de professeurs par unité d'enseignement (UE)).

En octobre 2014, nous avons ainsi remis à l'ARES une *Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement* ainsi qu'un document intitulé *Acquis d'apprentissage terminaux et référentiel de compétences de l'enseignant*, tous deux communs à nos trois implantations de la Section pédagogique primaire (Liège, Theux et Huy).

Ceci étant (et comme cela fut d'ailleurs souligné positivement dans le rapport de l'Agence Qualité), chaque implantation fonctionne dans une « autonomie pédagogique réelle », complémentaire à la « communauté apparente de valeurs ». Souhaitant exprimer notre volonté de conserver ces cultures « en phase et en complémentarité », chaque implantation a inscrit ses spécificités dans son *Programme d'études*.

La **mise en œuvre de ces nouvelles unités d'enseignement** est donc en cours dans le Bloc 1 de la formation avec, comme première échéance d'**analyse**, les examens certificatifs qui auront lieu dans le courant de mois de janvier. Ce processus ne s'arrête évidemment pas avec cette mise en route accomplie puisque, dès à présent, nous réfléchissons en équipes pédagogiques à certaines **améliorations, modulations** dont pourraient bénéficier ces UE (ajustables chaque année selon le Décret).

Les recommandations faites par l'Agence en matière de processus d'enseignement ont donc déjà été prises en compte, au cours de l'année scolaire 2013-2014, dans le travail de création et de rédaction des UE, des fiches descriptives de ces UE et de leur évaluation et nourriront également le travail de mise en application et d'analyse que nous débutons cette année scolaire 2014-2015.

Description des actions + DP	Garant(s) institutionnel(s)	Concepteurs et acteurs de changements	Degré de réalisation (échéances)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><b>-Projet <i>Creative School Lab</i><sup>2</sup></b> (intégration de la créativité à l'école).            -La HE bénéficie d'un programme de formation ad hoc.</p> <p>DP : ***</p>	<p>- DC et DS de Liège (actuellement).</p>	<p>-Appel à projets de la Région wallonne.</p> <p>-Une équipe de professeurs menée par un professeur en communication et médias.</p> <p>-Accompagnement par des experts.</p>	<p>-La HE fait partie des 4 HE ayant été sélectionnées.</p> <p>-Le cœur du projet porte sur les les AFP BAC2 (primaire et régendat) qui intégreront des démarches créatives lors des cours avec nos étudiants.</p>	<p>- Un local équipé (financé par <i>Creative wallonia</i>).</p> <p>-Mise en œuvre d'une formation à la <b>pensée créative auprès des étudiants</b>.</p> <p>-Une opportunité d'échanges de pratiques entre la HE et les classes primaires.</p> <p>-Une opportunité d'échanges en <b>verticalité : liens primaire/secondaire</b>.</p>	<p>-Notre projet ayant été retenu, <i>Creative Wallonia et European Schoolnet</i> nous ont octroyé :</p> <p>- un budget de 60 000 euros pour créer notre laboratoire (travaux et équipement) ;</p> <p>- 8 mois d'un équivalent temps plein en ressources humaines.</p>

<sup>2</sup> Projet initié par *Creative wallonia*, programme-cadre qui place la créativité et l'innovation au cœur du projet wallon !

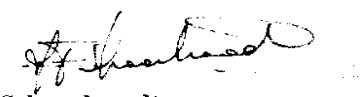


Description des actions + DP	Garant(s) institutionnel(s)	Concepteurs et acteurs de changements	Degré de réalisation (échéances)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p>-Intégrer <b>tout au long du parcours</b> un portfolio soutenant la <b>pratique réflexive</b>.</p> <p>DP : ***</p>	<p>-Nos nouvelles UE. -Les DS</p> <p>-Les équipes de professeurs.</p>	<p>-Les enseignants des trois implantations (<b>objectif commun, transversal et vertical</b>).</p>	<p>- Cet objectif est déjà inscrit dans les UE du bloc 1. -Volonté de prolonger cet objectif en verticalité (tout au long de la formation : cf. UE du Bloc 2 à rédiger en 2015).</p>	<p>-Formalisation d'outils permettant le <b>développement personnel et professionnel</b> de nos étudiants de manière « spiralaire » tout au long de la formation.</p>	<p>-Par exemple, utilisation de sites internet internationaux proposant des modèles de plateforme développant ce type d'outil (en ligne).</p>
<p>-Améliorer l'organisation et la coordination entre la réalisation du TFE et les autres activités.</p> <p>-Le travail progressif effectué dans l'optique du TFE (cours de recherche, de maîtrise de la langue...) pourrait-être formalisé davantage.</p> <p>DP : **</p>	<p>-Intégration du TFE dans les nouvelles UE (blocs 2 et 3 en construction).</p> <p>-Le DC, les DS et les conseils de section.</p>	<p>- Interactions entre les conseils de section et l'équipe de pilotage de la catégorie.</p> <p>- Le DC et la coordinatrice qualité (sous l'impulsion créée par l'enquête qualité (audit) auprès des étudiants, l'évaluation de la formation initiale des enseignants réalisée par la FWB en 2011-2012 et les recommandations faites par les experts).</p>	<p>-La réflexion est déjà entamée au sein des trois conseils de section. -Elle aboutira à une formalisation plus explicite lors de la rédaction des UE du bloc 3 (volonté d'y parvenir avant juin 2015).</p>	<p>-Une expérimentation d'intégration de la rédaction du TFE dans le cours de maîtrise de la langue (la langue structure le réel) est en cours : après analyse et recul sur l'expérience, cette dernière pourrait être partagée dans toute la section. -Formalisation de la <b>progression opérée au sein de la formation</b> en ce qui concerne la recherche et le travail d'expression inhérent au TFE.</p>	

**Signatures :**



**Alexandre LODEZ**  
Directeur Président HELMo



**Marie-France Schoonbroodt**  
Coordinatrice qualité de la section primaire HELMo



**Etienne SOTTIAUX**  
Directeur de la catégorie pédagogique HELMo